

CR11

Elaboration du nouveau Schéma départemental de l'Autonomie du Haut-Rhin (2018-2022)

Feuille de route du groupe de travail n°2 – Le soutien à domicile

Dates du groupe de travail : 24 janvier 2018 (14h-17h) et 22 février (9h-12h)

Problématiques à traiter dans le groupe de travail :

1. Quel est le profil des usagers/publics que vous accompagnez ? Quelles évolutions majeures ces dernières années et quelles tendances pour l'avenir ?
 - Personnes handicapées avec ou sans trouble cognitif.
 - Précarité +++, isolement +++, vieillissement, pluripathologies...
 - Pas de repérage des personnes isolées en difficultés avant une hospitalisation.
2. Qu'est-ce que selon vous un accompagnement de qualité, tant dans les gestes de la vie quotidienne que dans l'accompagnement éducatif et l'inclusion dans la société ?
 - *Acc global, pluri-professionnel. Personnalisation de l'acc.*
 - Une personne entourée. S'il n'y a pas de famille, il faut des professionnels qui peuvent orienter la personne.
3. Les moyens humains nécessaires pour assurer cette qualité de service : organisation, formation, recrutement...
 - Equipes mobiles et HAD fonctionnent très bien
 - Pb de cloisonnement, pas la même équipe : AT et AL par le CICAT et AH par SAVS (avant ergo au SAVS APF pour les personnes qui ne demandent pas de PCH, info conseil à domicile et sur le nord du département).
 - Il manque un maillon type CASE MANAGER ou gestionnaire de parcours en santé qui fait le lien et coordonne tous les intervenants (services de soins, médecin traitant, auxiliaires de vie, hospitalisations, famille...)
 - Il manque une équipe mobile, type MAÏA, spécialisée en addictologie (qui ne devrait pas forcément recevoir l'approbation de la personne accompagnée ?? contrairement au SAVS) qui pourrait réagir rapidement.
 - Equipe mobile 3R (Rééducation, Réadaptation, Ré-insertion) qui pourrait réagir plus vite et avec une équipe pluridisciplinaire experts.
 - *SIAD engorgés*
 - *Pas forcément* assez d'accueils de jour pour personnes isolées (ouvrir les activités des maisons de retraite aux personnes extérieures ??)
 - Mesures de protection juridique longues à mettre en place *en structure de soins*

4. Les moyens techniques/matériel au service des personnels et des personnes résidents à domicile : aides techniques/aménagement du domicile, numérique/domotique... Qu'avez-vous déjà expérimenté ? Selon votre expérience, quelles solutions vous semblent les plus pertinentes et les plus adaptées ? Quels freins/difficultés pour l'accès à de telles aides ?
- De nombreuses solutions ont déjà été expérimentées, elles sont très personnalisées. Difficultés de financement pour les plus de 60 ans. Supprimer la barrière d'âge des + de 60 ans lorsqu'il s'agit d'une personne handicapée.
 - APA pas accessible à tous et très cher.
 - Fauteuils roulants manuels actifs difficiles à financer, pas de PCH.
 - Pb de suivi de la mise en place de tout ce matériel à domicile lorsqu'il est préconisé durant une hospitalisation.
 - En dehors de la M2A où il y a domibus, manque de moyen de transport adapté lorsque la personne ne peut plus conduire ; Quelle solution proposer ?
5. Quelle coordination et quelles coopérations entre les acteurs du domicile et avec d'autres acteurs du territoire ?
- Angoisse des personnes handicapées à domicile en cas d'hospitalisation : attente des heures aux urgences, risques d'escarre, pas de prise en compte du transit, pas de prise de renseignement auprès des équipes expertes qui agissent au domicile.

Manque de coordination Domicile / Sanitaire -